



PROCÈS VERBAL Assemblée générale du 2 juin 2018

Les membres de l'association Mauves Vivantes se sont réunis en assemblée générale le samedi 2 juin 2018 à la salle des fêtes de Baccon, de 12h à 12h30.

Comme le montre la feuille de présence, 12 membres de l'association étaient présents et 12 représentés, soit 24 voix.

Le président a procédé à la lecture du rapport moral et la trésorière a présenté l'examen des comptes de l'association. L'assemblée fait suite à la rencontre organisée à 10h sur le Climat et l'Eau.

Jonathan Bourdeau-Garrel, coordinateur agriculture et Eau chez FNE CVL, y a présenté un diaporama montrant les dérèglements climatiques et ses conséquences. S'en est suivi un échange des participants concernant leurs efforts pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Plusieurs élus ont participé à cette rencontre, dont Madame Anita Benier, Maire de Baccon et Mr Laurent Simonnet responsable du syndicat des Mauves qui a exposé la politique du syndicat. Le syndicat rejoint les communes des Terres du Val de Loire. (Val d'Ardoux, Beaugency).

Les participants ont exprimé leur crainte de la diminution des ressources de l'agence de l'Eau Loire Bretagne, qui finance le syndicat. Ils ont souhaité que notre député, Caroline Janvier, intervienne et soutienne les Agences de l'Eau.

Les **RÉSOLUTIONS**

Après exposés et débats, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité

- 1) **L'Assemblée Générale approuve le rapport d'activité de l'année 2017**
- 2) **L'Assemblée Générale approuve le rapport financier et donne quitus aux membres du conseil d'administration de leur gestion**
- 3) **L'Assemblée Générale renouvelle pour trois ans les mandats au conseil d'administration de Claire Gouffier, Jean-Louis Posté et François Robin**
- 4) **L'Assemblée Générale maintient le montant des cotisations pour les exercices 2018 et 2019, soit 10 euros (et 15 euros pour les couples).**



Pour l'assemblée générale du 2 juin 2018

RAPPORT MORAL et D'ACTIVITÉ DE MAUVES VIVANTES en 2017

Votre association est intervenue pour la défense de l'environnement et du cadre de vie, principalement pour les Mauves, la nappe de Beauce, la Loire, la biodiversité, les aménagements routiers et les problèmes créés par la décharge de Bucy-Saint-Liphard.

Les Mauves :

Grâce à l'obligeance des propriétaires riverains, et avec l'assistance du Pagaie Club Magdunois, Mauves Vivantes a pu organiser l'éco-rallye (descente de la Mauve en canoës) le 11 juin 2017, au départ de la Touanne, sur la Mauve de Fontaine, jusqu'à l'ancienne école de La Nivelles.

Nous avons 24 participants qui ont pu découvrir la nature sauvage des Mauves et rechercher en particulier les invertébrés dans la rivière (éphémères, libellules, petits crustacés, diptères...) Nous avons pu bénéficier des explications de Michel Chovet, naturaliste, membre de FNE Centre-Vall de Loire et de Mauves Vivantes.

Il a fallu dégager certains passages. Mais globalement l'eau est limpide et il y a peu de déchets.

Protection de l'Environnement :

Décharge de Bucy-Saint-Liphard :

Mauves Vivantes a participé à la commission de suivi du site le 3 avril 2017. Elle représente les riverains au bureau de cette commission.

L'exploitant, la SETRAD poursuit son exploitation en mode bioréacteur, alors qu'il n'est pas capable de valoriser le biogaz.

Nous avons protesté en 2015, mais le préfet considère que cette question est du ressort de la direction des Douanes, et que l'exploitation peut se faire en mode bioréacteur même si le biogaz n'est pas valorisable.

L'exploitant a enfoui 87 745 T de déchets en 2016, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2015, soit 12 % de moins que le tonnage annuel autorisé. Cette remontée s'expliquait par l'importance des déchets encombrants jetés après les inondations. Nous n'avons pas encore reçu les informations pour 2017. Nous regrettons que la commission de suivi du site ne soit pas encore réunie à ce jour pour de compte rendu 2017.

Une unité d'osmose inverse a dû être installée en 2017 afin de concentrer les lixiviats et de pouvoir les évacuer.

Rappelons que les analyses réalisées par Mauves Vivantes en 2015 n'ont pas décelé de pollution de la nappe phréatique en aval du site.

Infrastructures routières, et autoroutières :

Nous formons avec les associations Mardiéval, AQVD, APAC et Apside, une Coordination qui

s'appelle LA LOIRE VIVRA. Nous soutenons l'action de ces associations contre le projet départemental de déviation et de pont sur la Loire entre Mardié et Darvoy.

Pour l'instant le projet de pont à Baule, que nous avons dénoncé, reste écarté.

L'enquête publique pour la **mise en concession autoroutière privée de la RN154** s'est déroulée du 15 novembre 2016 au 10 janvier 2017. Mauves Vivantes a attiré l'attention sur la faiblesse du trafic actuel entre Orléans et Chartres (9000 véhicules jour). Ce projet autoroutier n'est pas plus justifié que ne l'était l'autoroute A19. Pire, ce projet est prévu sur l'emprise de la route actuelle et il n'y a pas d'alternative pour se rendre d'Orléans à Chartres. Les conclusions du commissaire enquêteur sont pourtant favorables au projet avec 2 réserves. Mauves Vivantes envisage un contentieux au moment de l'enquête publique en lien avec FNE Centre-Val de Loire et l'AVERN (de Dreux).

Biodiversité :

Les dernières études sur la faune des Mauves ont montré une belle diversité dans la partie amont de la rivière : écrevisses et truites fario en particulier, une richesse à préserver.

L'association est à la disposition des écoles, des collectivités et du Pays Loire Beauce, pour partager notre connaissance dans ce domaine. Nous disposons de 20 posters réalisés à la suite du grand Défi 2011 pour la biodiversité.

5) Protection de l'EAU :

Mauves Vivantes a poursuivi sa participation aux réunions de la CLE (Commission Locale de l'Eau) du SAGE (Schéma d'aménagement et de Gestion des Eaux) de la Nappe de Beauce.

L'association a émis un avis très réservé sur le déplacement des forages agricoles situés à proximité de la rivière en raison d'un résultat aléatoire pour des dépenses importantes.

6) Vie de l'association :

Mauves Vivantes est forte de près d'une centaine de membres. Notre trésorerie est saine : situation bancaire nette à fin 2017 s'élève à 4614 €, avec 1280 € en dépenses et 1905 € en recettes soit un excédent de 625 € cette année. Cette réserve pourra permettre de faire face à un contentieux probable pour s'opposer à la concession privée de la RN 154.

L'association a bénéficié de cotisations et de dons.

Votre conseil s'est réuni à trois reprises et compte 7 membres. Le bureau est constitué de Claire Gouffier, trésorier, et Jean-Louis Posté, président. L'association recherche un secrétaire.

En 2017 les mandats de Claudie Vignelles, Raymond Lang et Raymond Phuez ont été renouvelés. Myriam Lefoix a été élue. Sont à renouveler en 2018 Claire Gouffier, Jean-Louis Posté et François Robin.

L'association a participé aux actions de FNE CVL (réseau France Nature Environnement), en particulier en matière de déchets, de projets d'infrastructures, et de réchauffement climatique.

Nous sommes membres de FNE Centre-Val de Loire (ex Nature Centre), à laquelle appartiennent également Loiret Nature Environnement et Mardiéval.

Le Président, Jean-Louis Posté (tel 06 81 97 58 57)

Retrouvez les informations concernant Mauves Vivantes sur le site Internet :

www.mauves-vivantes.fr